

Procès-verbal
Réunion du conseil d'établissement
tenue le 2 avril 2024

<u>PRÉSENCES</u>																													
<p>Mme Josée Poirier, direction école Mme Marijo Tardif, parent Mme Laurie Bush, parent M. Éric Caron, parent M. Konin Koua, parent Mme Josiane Dorion, parent Mme Karine Fontaine, parent (subst) M. Guillaume Lauzier, parent (subst) Mme Marianne Longpré, SDG Mme Isabelle Bourque, enseignante Mme Annie Lemieux, enseignante Mme Marie Pier Couture, enseignante Mme Sophie Cimon, soutien Mme Marie-Noëlle G. Bombardier, représentante de la communauté</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Présent(e)</th> <th>Absent(e)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>X</td></tr> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>X</td></tr> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>X</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>X</td></tr> <tr><td></td><td>X</td></tr> </tbody> </table>	Présent(e)	Absent(e)	X		X		X		X			X	X		X			X	X		X		X			X		X
Présent(e)	Absent(e)																												
X																													
X																													
X																													
X																													
	X																												
X																													
X																													
	X																												
X																													
X																													
X																													
	X																												
	X																												
	<p>1. Mot de bienvenue et quorum</p> <p>La présidente, Marijo Tardif, souhaite la bienvenue à tous, constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 19h05.</p>																												
CE# 23-24-26	<p>2. Adoption de l'ordre du jour</p> <p>Il est proposé par Marie-Pier Couture et appuyé par Marianne Longpré d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes:</p> <p>Le point 11 sera traité à la fin de la rencontre afin de permettre à la direction de se retirer.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>																												
CE# 23-24-27	<p>3. Adoption du procès-verbal de la réunion précédente</p> <p>Il est proposé par Laurie Bush d'adopter le procès-verbal tel que présenté et appuyé par Annie Lemieux.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>																												
	<p>4. Suivi au procès-verbal de la réunion précédente</p> <p><u>Politique alimentaire</u> : La direction mentionne que le guide de bonnes pratiques pour la gestion des allergies alimentaires mentionne que les rôles et responsabilités sont partagés (direction, infirmière, personnel, élève et son parent). Nous ne devrions plus</p>																												

	<p>interdire certains aliments. Nous pourrions débiter le changement dès la prochaine rentrée scolaire en s'assurant d'informer les parents des changements. Il est proposé de sonder les parents touchés spécifiquement par des allergies via une demande courriel. Le CE pourra prendre une décision plus éclairée par la suite.</p> <p><u>Photo scolaire 2024-2025</u> : La photo scolaire par Sofia photographe aura lieu le jeudi 5 septembre 2024.</p> <p><u>Éclipse solaire 8 avril 2024</u> : La direction mentionne qu'environ 52% des élèves seront présents en après-midi. Un courriel de rappel avec les consignes spécifiques sera envoyé aux parents demain. Les parents des élèves absents qui souhaiteront avoir une paire de lunettes pour leur enfant pourront venir les récupérer aux moments mentionnés dans le courriel. Aucune lunette ne sera remise directement à un enfant qui quitte l'école.</p> <p>Des lunettes de protection seront remises en classe aux élèves et au personnel présents en après-midi. Tous les groupes sortiront vivre une activité extérieure pendant l'éclipse partielle soit entre 14h20 et 15h25. De même, étant donné que celle-ci est prévue au moment de la fin de la journée, et donc aux changements de locaux des élèves présents, l'éclipse totale pourra être observée via le site suivant : https://www.astrolab.qc.ca/activite/eclipses/</p> <p>Les éducateurs et éducatrices du service de garde ont aussi prévu des activités avec leur groupe et sortiront à l'extérieur en fin de journée.</p> <p style="text-align: right;">Être informé</p>
CE# 23-24-28	<p>5. Services alimentaires 2024-2025</p> <p>La direction présente l'offre de la <i>Cantine pour tous</i>. Étant donné plusieurs insatisfactions soulevées dans les dernières années en lien avec Laniel St-Laurent, le traiteur actuel, des échanges ont lieu afin de déterminer si cette offre semble plus intéressante pour les élèves et leurs parents.</p> <p>Il est proposé par Josiane Dorion de ne pas renouveler l'entente avec le traiteur actuel et d'offrir la <i>Cantine pour tous</i> l'an prochain appuyé par Éric Caron.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>
CE# 23-24-29	<p>6. Services offerts à l'heure du dîner 2024-2025</p> <p>La direction rappelle une volonté d'orientation de l'école à l'effet que tous les élèves de maternelle, 1^e, 2^e et 3^e année qui mangent à l'école doivent être inscrits au service de garde alors que les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année ont le choix entre le service de garde et le service des dineurs.</p> <p>Elle souligne que cette façon de faire permet principalement d'offrir un encadrement mieux adapté aux besoins des plus jeunes et un moment plus calme dans un endroit mieux approprié étant donné que le ratio au service de garde est de 1/20 au lieu du 1/60 au dîneur.</p> <p>Suite aux échanges, il est proposé par Marijo Tardif et appuyé par Éric Caron de soutenir l'orientation de l'école, mais en permettant aux parents des élèves de la 3^e à la 6^e année de choisir entre les deux services.</p>

		Approuvé à l'unanimité
CE# 23-24-30	<p>7. Règles de fonctionnement du service de garde 2024-2025</p> <p>La technicienne présente le document des règles de fonctionnement du service de garde pour 2024-2025.</p> <p>L'heure de fermeture du service de garde sera ajoutée, soit 17h45, car elle est manquante dans le document.</p> <p>Il est proposé par Éric Caron d'approuver les règles telles que proposées et appuyé par Josiane Dorion.</p>	Approuvé à l'unanimité
CE# 23-24-31	<p>8. Horaire 2024-2025</p> <p>La direction présente l'horaire de l'école pour la prochaine année scolaire. Elle mentionne qu'aucun changement n'a été apporté.</p> <p>Il est proposé par Josiane Dorion d'approuver l'horaire tel que proposé et appuyé par Laurie Bush.</p>	Approuvé à l'unanimité
CE# 23-24-32	<p>9. Grille-matières 2024-2025</p> <p>La direction présente la grille-matières pour la prochaine année scolaire. Elle mentionne qu'aucun changement n'a été apporté.</p> <p>Il est proposé par Marijo Tardif d'approuver la grille-matière telle que proposée et appuyé par Isabelle Bourque.</p>	Approuvé à l'unanimité
	<p>10. Activités et sorties éducatives</p> <p>Aucune nouvelle activité à présenter.</p>	Approuvé
	<p>11. Points d'informations :</p> <p>11.1 <u>Comité de parents</u> : Donald Landry est venu nous présenter la nouvelle politique sur les admissions/inscriptions afin de contrer l'enjeu d'absence d'élèves sur des périodes de plus de 20 jours, ainsi que de la gestion des demandes-parents par l'équipe école. En résumé : un élève perd sa place après une absence de plus de 20 jours ouvrables consécutifs et le parent doit donc procéder à sa réinscription à l'école. Cela pourrait donc donner accès à des places plus près de leur résidence à de nouveaux élèves en cours d'années. Cela pourrait faire en sorte qu'un élève devrait terminer son année dans une autre école.</p> <p>Discussion également sur la marche à suivre générale advenant des impacts importants des travaux sur Dâche et 410.</p> <p>Présentation par Mélanie Laroche, conseillère cadre sur le chantier transport : dossier qui a pris un sens large afin de s'assurer de ne pas avoir d'incidence négative non souhaitée sur d'autres enjeux comme les SDG et les territoires d'appartenance. Constat à ce jour des principes directeurs. Le reliquat en lien avec le recours collectif n'a pas été reçu/dépensé, donc il est reporté à l'an prochain.</p>	

	<p>11.2 <u>Fondation</u> : dîner spaghetti sous peu, mais aucun développement autre à ce jour pour de nouveaux projets. Besoin de parents pour vente de pâtisserie, vente de vin, accueil des billets, etc.</p> <p>11.3 <u>Service de garde</u> : nouveau personnel qui a débuté la semaine dernière et aujourd'hui (2 hommes); Projet jardin en branle, on débute les semis et on veut mettre les enfants à l'avant-plan.</p> <p>11.4 <u>Enseignants</u> : le président de la Fondation est venu rencontrer les enseignants afin de leur démontrer les ressources disponibles de la Fondation pour qu'ils puissent harmoniser les priorités pour les demandes à la Fondation de l'année prochaine qui seront soumises au CÉ. À ce jour, 2 capsules pédagogiques qui ont été faites et le projet est très intéressant.</p> <p>11.5 <u>Direction</u> : Depuis le mois de février, la direction rencontre mensuellement des représentants de l'équipe de surveillance afin d'assurer une cohérence des règles et des interventions, d'assurer un arrimage entre les divers intervenants et finalement d'adresser des situations problématiques. Activités prévues ou vécues : Mars : mois de l'alimentation. Les élèves ont préparé des smoothies en pédalant. 11 avril : Journée thématique à la plage! 11 avril : Souper spaghetti de la Fondation de l'école au Triolet 22 avril 2024 : Vaccination des élèves (aucune sortie permise) Mois de mai : mois de l'activité physique. Plusieurs activités prévues 6 juin : Talent Show période 4 (13h10 à 14h15) 6 juin : Vernissage (lors du souper hot-dog de la Fondation)</p> <p>11.6 <u>Membre de la communauté</u> : s.o.</p>	Être informé
	<p>12. Courrier ou questions du public</p> <p>Aucun</p>	Être informé
	<p>13. Autres points</p> <p>Aucun</p>	
	<p>14. Prochaine rencontre</p> <p>La prochaine rencontre est prévue le mardi 21 mai dès 19h.</p>	Être informé
	<p>15. Critères de sélection de la direction d'établissement</p> <p>La présidente explique la démarche et prend le temps de consulter les membres. Les membres du CÉ ont discuté des divers critères de sélection et ils ont fourni des idées de réponses aux questions. La présidente leur enverra les réponses une fois rédigées afin d'avoir l'approbation des membres avant d'envoyer le Forms au CSSRS.</p>	Être consulté

CE# 23-24-33

16. Levée de l'assemblée

Marijo propose la levée de l'assemblée à 21h44.

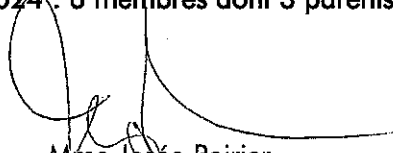
Adopté à l'unanimité

Durée maximale de la réunion : 2 h

Quorum selon la composition du CE 2023-2024 : 6 membres dont 3 parents



Mme Marijo Tardif
Parent, présidente
Conseil d'établissement



Mme Josée Poirier
Directrice
École Champlain